

La cotisation à No Télé augmentée

● Tournai n'avait pas encore fait connaître publiquement sa position à propos du refinancement de la télévision communautaire No Télé, qui est en proie à des difficultés financières. Le bourgmestre Rudy Demotte nous l'a confié, au cours d'un entretien à cœur ouvert, dont nous publierons l'entièreté dans notre édition de dimanche : « Nous considérons que le coût supplémentaire qui a été acquis en 2014 doit être pérennisé. Et la ville de Tournai, qui a reçu No Télé comme la plupart des communes de Wallonie picarde, va inscrire à son budget de l'an prochain encore 1,5 euro supplémentaire (par habitant). Il y a encore des discussions à mener avec No Télé sur les conditions ».

Jusqu'en 2013, la cotisation par habitant s'élevait à 0,95 euro. Elle a été augmentée en 2014 d'un euro pour passer à 1,95 euro. Avec l'augmentation d'1,5 euro décidée par la majorité PS-MR (90.000 euros au total), chaque Tournaisien payera

« L'AUGMENTATION EST UNE SOUFFRANCE POUR CERTAINES COMMUNES »

donc 3,45 euros par an pour la télévision communautaire.

« Tout le monde considère aujourd'hui que No Télé, au même titre que la presse écrite régionale d'ailleurs, est un outil d'édification de l'identité des bassins de vie », fait remarquer No Télé. « Mais je peux comprendre que l'augmentation d'un, deux, trois

points en plus soit pour certaines communes une véritable souffrance, surtout qu'on leur demande de faire des efforts, notamment avec la terrible difficulté des zones de police. Pour d'autres, c'est plus facile parce

« J'AURAI PRÉFÉRÉ UN MODE DE FINANCEMENT COLLECTIF »

qu'elles ont une population

moins nombreuse et plus riche. Chaque commune vit des situations différentes ».

À ce jour, seule la commune de Bernissart a dit non au refinancement de No Télé (notre édition du mercredi 15 octobre). D'autres se tâtent encore comme Péruwelz, Leuze, Ellezelles et Mouscron. Lessines, par exemple, n'a pas été très convaincu par le plan proposé par No Télé pour régler ses problèmes financiers sur le long terme. Beaucoup de bourgmestres nous avaient d'ailleurs confié attendre la réaction des autres communes. On suppose que le oui de Tournai, qui est le berceau de la télévision communautaire, va sans doute entraîner d'autres en Wallonie picarde.

Le bourgmestre de Tournai aurait préféré une autre façon de financer No Télé : « La meilleure aurait été d'avoir un mode de financement collectif c'est-à-dire par le véhicule d'une intercommunale, mais ce n'est pas le modèle qui a prévalu ». ■

DANIEL FOUCART